

LE Soleil Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 29 | NUMÉRO 04 | JUIN 2025

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Mot du maire | 2 |
| Résumé des séances du conseil | 3 |
| RAPPEL – Échéancier pour les comptes de taxes | 5 |
| Sécurité routière | 6 |
| Appel de candidatures Comité consultatif d'urbanisme de la Ville | 6 |
| Début du cahier estival municipal | 8 |
| Travaux publics | 9 |
| Cet été, je sécurise ma piscine! | 10 |
| Roulottes et véhicules récréatifs | 11 |
| Vente de garage ou marché aux puces | 11 |
| Permis de construction | 12 |
| Herbe à poux | 13 |
| Animaux de compagnie et bon voisinage | 14 |
| Berce du Caucase et Berce laineuse | 14 |
| Feux à ciel ouvert et feux d'artifices | 15 |
| Fête nationale | 16 |
| Camp de jour | 18 |
| Bibliothèque Félicité-Angers | 18 |
| Fêtes gourmandes | 21 |
| Société d'histoire de Neuville | 22 |
| Fête des oiseaux | 23 |
| FADOQ | 23 |
| Halo | 23 |
| SARL | 24 |
| Les trouvailles de Line | 24 |
| Association jumelage | 25 |
| Le Vieux Couvent | 25 |
| La Maison des jeunes | 26 |



FÊTE DU VOISINAGE 2025


Neuville



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous sommes heureux de voir débiter les activités estivales au sein de notre belle communauté! Puisque le journal fait relâche pour les mois de juillet et d'août, je vous invite à consulter régulièrement nos différentes plateformes numériques, soit le site Internet et la page Facebook de la Ville de Neuville, afin de demeurer informés des différentes activités qui auront lieu sur notre territoire. Vous avez également reçu, dans votre boîte aux lettres, une carte postale regroupant les événements gratuits de l'été. À garder précieusement!

Un mois de juin qui débute en force... et qui terminera en beauté!

Le vendredi 6 juin a été l'occasion de distribuer des fines herbes gratuitement à la population. Vous avez été nombreux à vous présenter, aussi, chaudière à la main, pour recueillir du compost. Encore un franc succès cette année!

Le lendemain, le samedi 7 juin, des regroupements de citoyens qui ont pris part à la Fête des voisins en animant les quartiers de Neuville. Merci à ceux qui ont organisé un bel événement avec leur entourage.



Lors de cette même journée, le Préau du parc de la Famille fut animé par de jeunes entrepreneurs d'âge scolaire présentant leurs créations aussi uniques les unes que les autres. Je tiens à remercier les organisateurs de ce marché ainsi que tous ceux qui sont passés encourager notre belle relève!

Finalement, le samedi 14 juin dernier, nous avons eu le privilège d'accueillir un colloque prestigieux organisé par le Centre interuniversitaire de recherche sur la première modernité, traitant de l'artiste peintre, Antoine Plamondon.

Pour terminer notre mois de juin, ne manquez surtout pas les activités de la Fête Nationale qui auront lieu le mardi 24 juin dans le parc de la Famille! Le service des loisirs et de la culture vous réserve une journée éclatée avec des artistes locaux.

En mon nom personnel et celui des membres du conseil municipal, je vous souhaite un été reposant et divertissant. J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer dans l'un ou l'autre de nos événements qui font de Neuville, un endroit où il fait bon vivre!

À bientôt,

*Bernard Gaudreau
Maire*



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance du 5 mai ainsi que celle du 2 juin 2025.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Autorisation d'octroyer un mandat pour l'acquisition et l'installation de compteurs d'eau à l'entreprise Plomberie Lecompte Inc.

Le conseil autorise le contrat auprès de l'entreprise Plomberie Lecompte Inc., au montant de cent cinquante mille dix-huit dollars et quatre-vingts (150 018.80\$).

Octroi d'un mandat à la firme Aqua-Data pour la réalisation du plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU)

Le conseil municipal autorise l'octroi du mandat à la firme Aqua-Data pour la réalisation du PGA-Eau, au montant de dix-sept mille dollars (17 000\$), taxes et frais applicables en sus.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dérogation mineure 172, rue du Fleuve

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 172 rue du Fleuve, lot no 3 834 347, afin de permettre l'installation d'un escalier extérieur sur le mur latéral, avec un empiètement de quatre-vingt-dix centimètres (90 cm) en cour latérale droite, pour permettre l'accès au futur logement bigénérationnel situé au 2^e étage selon l'article 10.2.2, du règlement de zonage numéro 104.

Dérogation mineure 204, rue des Bouleaux

Le conseil refuse la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 204, rue des Bouleaux, lot no



3 833 136, afin de permettre l'installation de panneaux solaires sur la partie du toit de son garage attenant, faisant face à la rue.

Dérogation mineure 955 Route 138

Le conseil accorde la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 955 route 138, lot no 3 832 284, afin de permettre l'installation de deux (2) remorques de camion dont les roues seront enlevées d'une longueur de 7.92 mètres au lieu des 6.06 mètres réglementaire. Les remorques devront être camouflées par une clôture opaque ou une haie dense d'une hauteur minimale de deux (2) mètres pour ne pas être visibles de la rue, selon l'article 7.5.6 du règlement de zonage numéro 104.

Dérogation d'appui CPTAQ – 800 2^e Rang

Le conseil appuie la demande d'autorisation déposée auprès de la CPTAQ pour un usage autre que l'agriculture pour utiliser le puits artésien existant de la Cabane à sucre Chabot, lot 3 831 211, afin d'approvisionner en eau potable la résidence située sur le lot voisin 6 479 545 au 816 2^e Rang;

Renouvellement de mandat du Comité consultatif d'urbanisme

Le conseil renouvelle les mandats, pour une période d'un



**CLINIQUE DENTAIRE
JEAN-FRANÇOIS PAQUIN**
DENTISTERIE ET IMPLANTOLOGIE





D^{re} Andrée Morasse D^r Jean-François Paquin D^{re} Andréanne Roy

cliniquedentaire@jeanfrancoispaquin.com
418 878-6000

NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

- RESTAURATION CÉRAMIQUE 1 SÉANCE « CEREC »
- SERVICE DE CHIRURGIE EN IMPLANTOLOGIE
- DENTISTERIE GÉNÉRALE ET ESTHÉTIQUE
- RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE 3D
- COURONNES, PONTS, PROTHÈSES - BLANCHIMENT ZOOM 1 SÉANCE
- SERVICE D'ORTHODONTIE INVISIBLE « INVISALIGN »

Carrefour St-Augustin · Édifice Metro GP · 2^e étage
278, route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C5




Résumé des séances du conseil municipal (suite)

(1) an, de messieurs Paul-André Drouin, Simon Sheehy et Serge Beaulieu. Le conseil renouvelle les mandats, pour une période de deux (2) ans, de messieurs Éric Lortie, Simon Nadeau et Michel Bernier, tout en laissant un poste vacant. De plus, le conseil municipal remercie monsieur Marco Leclerc pour sa participation au CCU des trois (3) dernières années.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Autorisation de passage sur le territoire de Neuville et utilisation de la Salle des Fêtes pour le Tour CIBC Charles-Bruneau

Le conseil autorise le passage du Tour CIBC Charles-Bruneau. Le conseil leur permet l'utilisation de la Salle des Fêtes, en après-midi, le 1^{er} juillet prochain, et ce, sans frais.

Autorisation de passage du Cyclo-Défi IUCPQ 2025

Le conseil autorise le passage du Cyclo-Défi IUCPQ le 7 septembre prochain.

Parc du Poitou – Autorisation d'octroyer un mandat pour l'acquisition et l'installation de modules de jeux auprès de l'entreprise Les Ateliers Go-Elan Inc.

Le conseil municipal autorise le contrat auprès de l'entreprise Les Ateliers Go-Elan Inc., au montant de cent cinquante-trois mille sept cent cinquante-cinq dollars et cinquante-six (153 755.56\$) excluant les taxes.

Parc du Poitou – Autorisation d'octroyer un mandat pour l'acquisition et l'installation des trampolines et du gazon synthétique auprès de l'entreprise Tessier Recreo-Parc

Le conseil municipal autorise le contrat auprès de l'entreprise Tessier Recreo-Parc, au montant de quatre-

vingt-sept mille trois cents dollars et soixante-un (87 300.61\$) excluant les taxes.

Autorisation relative à l'utilisation de locaux et d'équipement à l'organisme Accès Travail Portneuf

Le conseil autorise l'utilisation d'un site, pour l'évènement du 14 septembre prochain, ainsi que l'équipement requis, et ce, sans frais.

Embauche additionnelle pour le camp de jour 2025

Le conseil accepte l'embauche de madame Rosalie Savard et lui souhaite la bienvenue au camp de jour 2025.

Nomination des membres du comité de pilotage pour la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés

Le conseil confirme la nomination de mesdames Lyne-Ève Bernier, Mégane Fortier, Carole Lacroix, Isabelle Morin-Bayette et Sarah Poulin-Simard, à titre de membres participatifs au comité de pilotage de la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés ainsi que du plan d'action afférent. Le conseil remercie les nouveaux membres de leur intérêt et de leur engagement pour contribuer à la réalisation de ce projet porteur pour notre communauté.

SERVICE DES FINANCES

Dépôts des comptes des mois de mai et de juin 2025

Le conseil a approuvé la liste de comptes à payer du mois de mai 2025 pour la somme de 77 013.45\$ ainsi que celle du mois de juin 2025 pour la somme de 62 351.20\$.

Participation financière au service de transport adapté de Portneuf pour l'année 2025

Le conseil adopte le plan de transport adapté, de la tarification et des prévisions budgétaires 2025-2027, et confirme sa participation financière annuelle pour 2025 au montant de dix mille six cent quarante-deux dollars (10 642.00\$).



DANY ROCHETTE, C.S.O.
Président
Directeur général

1245, Route 138
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2880
Télec. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51





Fred Masson
et son équipe

RE/MAX

depuis 2005

NOUS ON VEND!

f d i y l X BGRS

418 875-5551 RE/MAX accès
FrederickMasson.com agence immobilière 418 948-1519

Résumé des séances du conseil municipal (suite)

GREFFE

Abrogation de la Politique de location d'équipement LO-006

Le conseil abroge la Politique de location d'équipement LO-006.

Avis du Règlement Uniformisé Numéro RMU-2025 relatif à la sécurité et à la qualité de vie

Le conseil adopte le Règlement uniformisé numéro RMU-2025 relatif à la sécurité et à la qualité de vie tel que déposé et autorise les officiers municipaux et les agents de la paix à délivrer des constats d'infraction et à entreprendre des poursuites pénales au nom de la Ville de Neuville en vertu de ce règlement.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 128 relatif aux alarmes incendie non fondées

Monsieur Luc Delisle, conseiller au siège no 2, donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine assemblée du conseil municipal de la Ville de Neuville, prévue le 7 juillet 2025, un règlement uniformisé relatif aux alarmes incendie non fondées, sera adopté et il dépose le projet de règlement intitulé : Règlement numéro 128 relatif aux alarmes incendie non fondées.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 83.5, modifiant les no 85, 85.1 et 85.2, concernant le contrôle de l'application de ces règlements

Monsieur Luc Delisle, conseiller au siège no 2, donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine assemblée du conseil municipal de la Ville de Neuville, prévue le 7 juillet 2025, un règlement modifiant les règlements numéros 85, 85.1 et 85.2 concernant le contrôle de l'application de ces règlements sera adopté. Ce dernier vise à actualisation le Règlement 85 qui permet la circulation des véhicules tout-terrain sur une partie du 2^e rang. Il dépose le projet de règlement intitulé Règlement numéro 83.5 modifiant les règlements numéros 85, 85.1 et 85.2 concernant le contrôle de l'application de ces règlements.

Pour plus d'information concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 7 juillet 2025 à 19 h 30

RAPPEL – ÉCHÉANCIER POUR LES COMPTES DE TAXES

Merci d'assumer vos paiements de taxes selon l'échéancier.

1^{er} août 2025

1^{er} octobre 2025

Plomberie Neuville inc.

INSTALLATION • ENTRETIEN • RÉNOVATION
VENTE DE CHAUFFE-EAU GIANT GARANTIE 8 ANS

418-809-2647

Prop.: **Yanick Gauthier**
R.B.Q.: 8350-8093-18

MEMBRE
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



206, rue de l'Église
Neuville, Qc G0A 2R0

Jasmin Legros
Marie-Claude Morneau
Propriétaires
Tél.: (418) 876-2626
Fax: (418) 876-0014
Courriel: quincaillerie-neuville@videotron.ca

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les enjeux liés à la sécurité et à la circulation routière à Neuville demeurent encore importants cette année. Afin de permettre une meilleure cohabitation entre les divers usagers de la route et de sensibiliser la population au respect des limites de vitesse, la ville procède, depuis les dernières années, à l'implantation de diverses mesures de sensibilisation sur le territoire.

- Journée de sensibilisation sécurité routière avec la Sureté du Québec ;
- Campagne sécurité sur différente plate-forme communication de la ville ;
- Dos d'âne et terreplein ;
- Marquage au sol sur les rues;
- Radars pédagogiques fixes et amovibles;
- Signalisation verticale.

C'est dans un souci de bonifier ses efforts de sensibilisation et de mobilisation citoyenne déjà mis en place que la Ville de Neuville, sous la recommandation du



conseil de ville, propose cette campagne. Par le biais de divers outils de sensibilisation et de prévention, cette démarche permettra à la ville de réitérer son engagement envers la réduction de la vitesse sur le territoire Neuillois, en plus de conscientiser les automobilistes au comportement imprudent que constitue la vitesse au volant.

Les cyclistes sont vulnérables face à une automobile. Vous devez adopter de bons comportements lors de vos déplacements : soyez visibles, respectez le code et restez attentifs et vigilants. Les cyclistes utilisant un vélo électrique doivent respecter les mêmes règles que ceux utilisant un vélo standard. Pour plus d'information, visitez le site Internet de la SAAQ.

Les piétons sont aussi vulnérables, vous devez adopter de bons comportements lors de vos déplacements. Circulez aux bons endroits : aménagements pour piétons et trottoirs. S'il n'y a aucun aménagement piétonnier, vous devez circuler sur le côté de la rue face à la circulation. Traversez préférentiellement aux endroits appropriés et signalez vos intentions. Vous devez laisser passer les cyclistes et les automobilistes avant de traverser une rue.

Ce sont vos voisins, vos familles et vos enfants, qui circulent en voiture, à vélo ou à pied. Tous ces gens sont à risque lorsque vous décidez de ne pas suivre les règles. Chaque décision peut changer le cours d'une vie.

*Luc Bertrand
Conseiller municipal au poste no.6*

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE NEUVILLE

La Ville de Neuville est à la recherche de citoyens intéressés à joindre le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le mandat du comité ?

- Analyser et recommander, au conseil municipal, toute demande écrite relative aux dérogations mineures à la réglementation municipale, aux modifications à la réglementation d'urbanisme ou encore, toute demande concernant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ), notamment;
- Les mandats des membres du comité sont d'une durée d'un ou deux (2) ans.

Envie d'en savoir plus ?

Comité consultatif d'urbanisme |
Gouvernement du Québec

Ça pique votre curiosité ?

Nous vous invitons à faire parvenir votre candidature accompagnée de quelques mots décrivant votre intérêt et votre disponibilité. Veuillez transmettre votre candidature en utilisant l'une ou l'autre des coordonnées suivantes :

mun@ville.neuville.qc.ca ou 230 rue du Père-Rhéaume,
Neuville (QC) G0A 2R0.

immobilierclabrecque.com

IMMOBILIER
C.LABRECQUE



Je vis ici
Je vends ici

Pour vendre ou acheter avec
la référence dans la région!



TÉMOIGNAGES

“Madame Labrecque connaissait très bien le secteur et ses particularités sa présentation de notre maison était très bien faite et attirante et elle fut d un très grand support tout au long du processus présenté et disponible”

Michelle Paré, Neuville

“Professionnalisme et confiance. C’était la deuxième fois que nous faisons affaire avec Catherine. C’est une courtière dédiée à sa clientèle, facile à joindre, efficace et dont les conseils sont fort appréciés! Elle est intègre, qualité très importante pour nous.”

Martine Ringuette, Donnacona

“Catherine a été une réelle pépite d'or pour nous aider dans nos recherches. Magasiner une maison à 5h30 de distance en voiture n'est pas une mince affaire mais avec son aide, nous avons réussis à trouver un nouveau nid avec plaisir et sérénité :D”

Laurence Deroo-Dion, Pont-Rouge



ROYAL LePAGE

CERCLE
EXÉCUTIF 2022

TOP 1% des courtiers
ROYAL LePAGE
au Canada en 2022

Catherine

LABRECQUE
Courtier immobilier résidentiel



BLANC & NOIR

Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome



ROYAL LePAGE^{MD}
PRIX 2023
DIAMANT^{MC}



581 991-3464

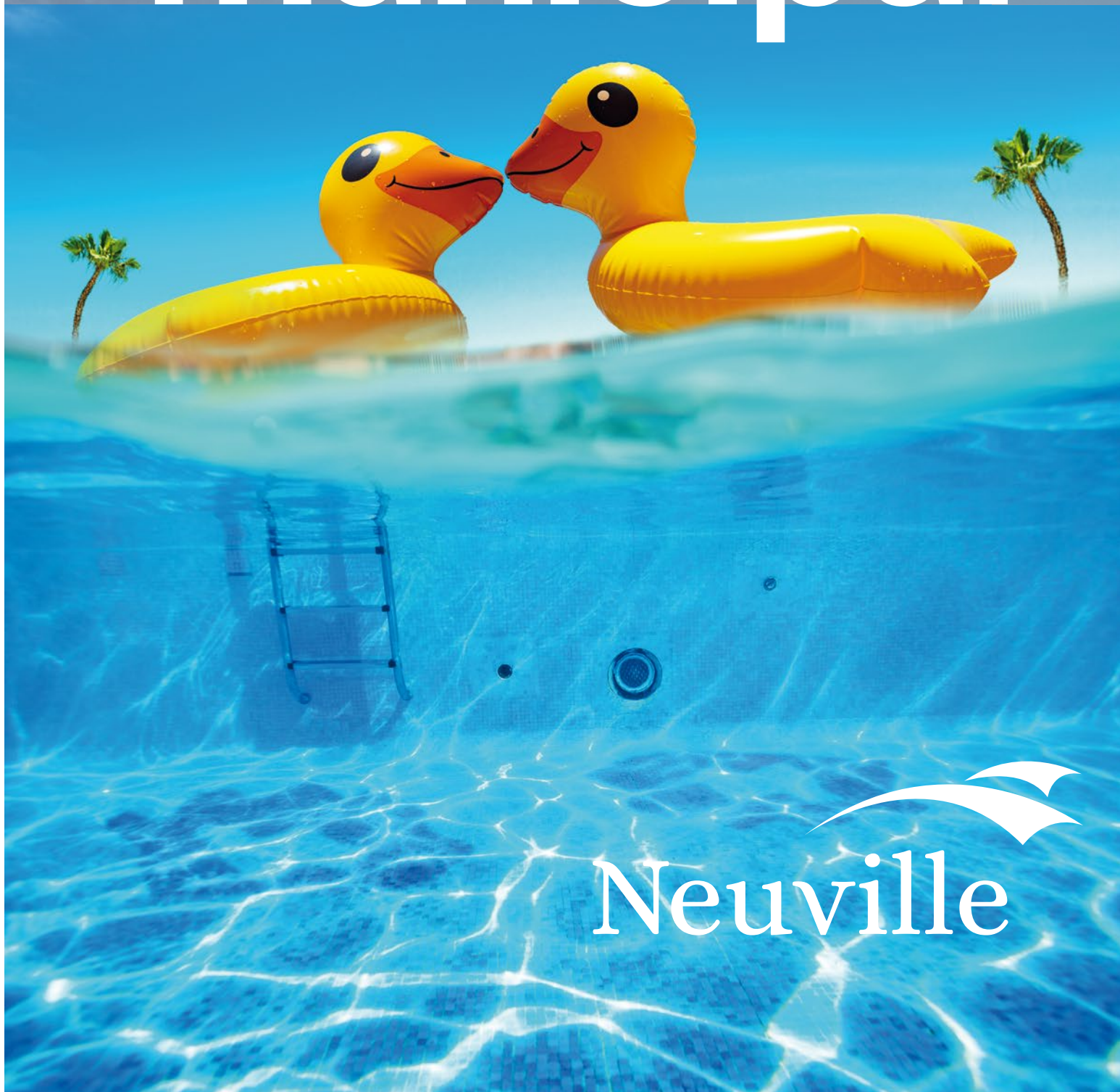


info@immobilierclabrecque.com



@immobilierclabrecque

Cahier **estival** municipal



Neuville

L'équipe des travaux publics travaille quotidiennement au maintien des services municipaux afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. La prochaine saison estivale s'annonce bien remplie pour notre service. Cette période est cruciale, car elle constitue le moment privilégié pour l'entretien et l'amélioration des différentes artères de la ville.

Travaux en cours

Voici un aperçu des travaux en cours ou réalisés :

- Balayage des rues;
- Préparation des plates-bandes et l'entretien paysager des lieux publics;
- La préparation des jeux d'eau;
- L'entretien des équipements de parcs;
- L'entretien des bâtiments municipaux;
- L'entretien des fossés. Ces opérations, essentielles pour assurer l'efficacité de l'écoulement des eaux de ruissellement, se poursuivront pendant toute la saison;
- La réparation de surface de roulement sur tout le territoire;
- Le lignage des rues ;
- L'aménagement de la descente au fleuve de la rue Vauquelin;
- L'éradication de plantes exotiques envahissantes;
- L'entretien journalier des stations de pompage d'eau potable et usée;
- L'entretien de la signalisation routière.

Plusieurs projets sont actuellement en préparation et seront lancés dans les prochaines semaines, notamment :

- La réfection d'une portion de la route Gravel;
- Le resurfaçage de la côte des Îlets;
- La réfection partielle de la chaussée de la rue Vauquelin;
- La réfection du parc du Poitou, de concert avec le service des loisirs et de la culture (annonce à venir);
- Installation de compteurs d'eau;

- L'amélioration du drainage du terrain du parc de la Famille;
- L'ajout d'éclairage menant au terrain de pétanque également au parc de la Famille;
- L'amélioration de plusieurs descentes vers le fleuve;
- L'ajout d'une génératrice à la station de pompage SP-5 (rue Lorient);
- L'acquisition et l'installation de nouveaux radars pédagogiques de vitesse à différents endroits stratégiques dans la ville.

Infrastructures d'eau

La Ville de Neuville peut compter sur un réseau d'eau potable fiable et de bonne qualité comme en fait foi le bilan annuel présenté sur son site Internet. Vous pouvez consulter ce bilan à l'adresse suivante : <https://www.ville.neuville.qc.ca/storage/app/media/guichet-citoyens/environnement/eau-potable/bilan-annuel%202024.PDF> .

Compteurs d'eau

Les propriétaires de résidences desservies par le réseau d'eau potable, ainsi que les propriétaires d'immeubles institutionnels, commerciaux et industriels (ICI), ont récemment reçu une correspondance en vue de l'installation de compteurs d'eau. Ce projet permettra à la ville de respecter ses obligations ministérielles dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette action permettra également d'avoir une meilleure vue d'ensemble du réseau tout en nous assurant de sa fiabilité.

En concordance avec la stratégie, la ville travaille également à l'élaboration d'un Programme de Gestion des Actifs en eau (PGA-Eau). Ce programme permettra de mieux se préparer aux enjeux dont elle sera confrontée dans les prochaines années.

Le service des travaux publics travaille continuellement à l'amélioration des services pour les citoyens de Neuville, en ce sens, vos commentaires sont importants! Nous sommes toujours heureux de vous entendre et restons à l'écoute de vos préoccupations et suggestions!

L'équipe des travaux publics

CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE!

À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) rappelle l'importance, pour chaque propriétaire de piscine du Québec, de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En maintenant un niveau de vigilance élevé autour de sa piscine et en sécurisant son accès, on agit concrètement pour prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants.

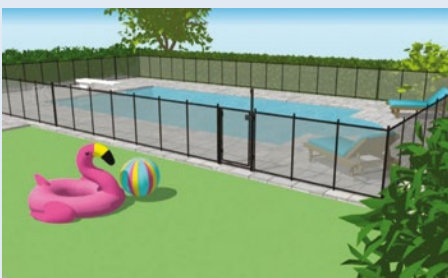
Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir soixante centimètres (60 cm) d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres).

Rappelons que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique dorénavant à l'ensemble des piscines sur le territoire, peu importe leur année d'installation. Tous les propriétaires des piscines ont, jusqu'au 30 septembre 2025, pour rendre leurs installations conformes. Cette uniformisation des règles de sécurité répond aux recommandations de coroners émises au cours des dernières années à la suite de noyades de jeunes enfants.

Plusieurs documents présentant les règles à suivre pour sécuriser sa piscine (formulaire d'autoévaluation) sont disponibles sur le site Internet du Ministère (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>). Ils permettent aux citoyennes et citoyens d'identifier rapidement les ajustements à apporter à leurs installations.

Voici quelques exemples des installations conformes à la réglementation :

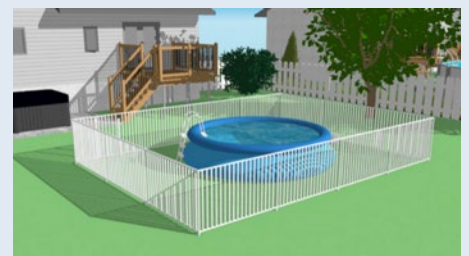
PISCINE CREUSÉE



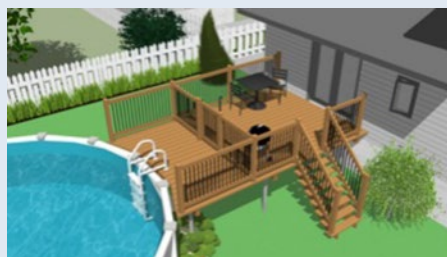
PISCINE SEMI-CREUSÉE



PISCINE DÉMONTABLE AVEC PAROI DE MOINS DE 1,4 M DE HAUTEUR



PISCINE HORS TERRE AVEC PAROI DE 1,2M OU PLUS DE HAUTEUR



Faits saillants :

- Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples comme l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité se refermant automatiquement par exemple;
- Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir soixante centimètres (60 cm) d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres);
- Les propriétaires de piscines, mises en place avant le 1^{er} novembre 2010, qui bénéficiaient d'une exemption ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes;
- Le Règlement prévoit également des normes relatives à l'installation d'un plongeoir visant à offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle;
- Les spa de plus de deux milles (2 000) litres d'eau sont considérés comme des piscines résidentielles;
- Les municipalités sont responsables d'appliquer le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. À ce titre, elles doivent informer adéquatement les propriétaires des règles en vigueur, délivrer les permis pour la réalisation de travaux et procéder à des inspections sur leur territoire.

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles

ROULOTTES ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS À NEUVILLE : CE QUE DIT LE RÈGLEMENT

Avec l'arrivée des beaux jours, les roulottes, bateaux, caravanes et autres véhicules récréatifs refont surface dans les cours à Neuville. Avant de les stationner chez vous, assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur.

Qu'est-ce qu'un « véhicule récréatif »?

« Véhicule immatriculé utilisé à des fins récréatives, fabriqué en usine et monté sur des roues, destiné à abriter des personnes lors d'un court séjour en un lieu, conçu pour s'auto-déplacer ou pour être attaché à un véhicule moteur. Sa longueur est inférieure à 12,5 mètres et sa largeur inférieure à 2,6 mètres. » (Règlement de zonage 104, chapitre 2)

Cela inclut les roulottes, tentes-roulottes, caravanes, et autres équipements similaires.

Où peut-on stationner ce type de véhicule?

Le stationnement ou l'entreposage d'un véhicule récréatif est permis uniquement :

- Dans la cour arrière ou latérale, à deux mètres (2m) minimum des limites du terrain;
- Dans la cour avant, seulement si vous êtes sur un terrain d'angle (coin de rue) et que cette cour ne donne pas sur la façade du bâtiment principal, toujours à deux mètres (2m) des limites.



Peut-on y loger temporairement?

NON. En tout temps, l'utilisation d'un véhicule récréatif comme lieu d'hébergement temporaire ou permanent est strictement interdite sur les terrains résidentiels. Votre cour ne peut pas devenir un terrain de camping, même pour quelques jours.

Combien de véhicules sont permis?

Seul un (1) véhicule de loisir est autorisé par terrain résidentiel, qu'il soit stationné ou entreposé.

VENTE DE GARAGE OU MARCHÉ AUX PUCES : QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

Vente de garage (vente-débarras)

Définition : vente de biens d'utilité domestique

Les ventes de garage sont autorisées sur le territoire de la Ville de Neuville. Elles sont considérées comme un usage temporaire à la propriété.

Vous pouvez effectuer une vente de garage sur votre propriété pour une période de trois (3) jours consécutifs et ce, UNE SEULE FOIS PAR ANNÉE.

Vous devez vous procurer un certificat d'autorisation de la ville afin d'exercer, sur votre propriété, ladite vente de garage. Cette autorisation est gratuite et vous pouvez faire la demande directement sur le site Internet de la ville dans la section « permis en ligne ».



Une consigne importante vous est demandée, cependant, vos tables de produit de mise en vente doivent être installées à un minimum de cinq (5) mètres (seize (16) pieds) de la voie de circulation.

L'évènement ne doit présenter aucun risque pour la circulation des usagers de la route.

Si vos tables sont installées dans votre cour, il faut respecter une distance de deux (2) mètres (6.5 pieds) avec le terrain de votre voisin.

Marché aux puces (bazar)

Définition : établissement où l'on vend ou achète toutes sortes d'objets d'occasion

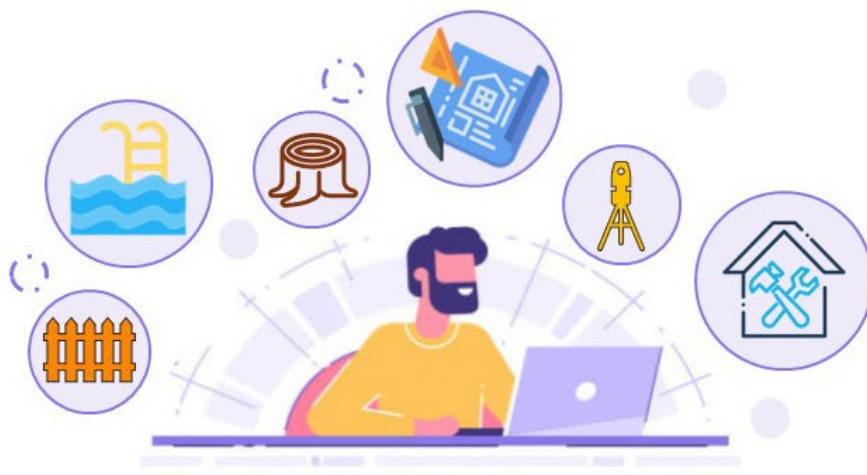
Les marchés aux puces sont autorisés seulement dans les zones où cette activité commerciale est autorisée. Ce type de commerce fait partie de la catégorie de commerces intermédiaire.

Ils sont autorisés seulement dans la zone C-5. Un certificat d'autorisation municipale, moyennant une somme (\$), est obligatoire pour exploiter un marché aux puces.

Consultez le règlement de zonage <https://www.ville.neuville.qc.ca/ma-ville/administration-et-finances/reglementation-municipale#reglement-de-zonage>

Planifiez vos travaux **DÈS MAINTENANT** :
votre permis de construction,
c'est le premier coup de marteau!

Neuville



Faites
votre demande

EN LIGNE!



PROCESSUS D'ANALYSE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET DES CERTIFICATS D'AUTORISATION



Analyse de la recevabilité de la demande

Délai variable en fonction du délai de soumission des documents complémentaires par le demandeur, le cas échéant



Analyse de la demande

Délai maximal : 30 jours à partir de la réception de la demande, variable selon sa complexité

Demande simple :

- abattage d'arbre,
- rénovation intérieure résidentielle sans modification de la structure du bâtiment,
- piscine résidentielle,
- bâtiment accessoire résidentielle,
- Etc.

Demande complexe :

- nouvelle construction résidentielle,
- travaux en milieu riverain,
- Agrandissement,
- rénovation modifiant la structure du bâtiment,
- installation sanitaire,
- Etc.



N.B : Les délais indiqués ne s'appliquent pas aux demandes assujetties à l'approbation du conseil municipal

Neuville

ARRACHONS ENSEMBLE



C'est le début des vacances d'été! Malheureusement, l'herbe à poux ne prend pas de vacances. Nous pouvons toutefois limiter l'impact de son pollen.

Quelques conseils : déraciner avant la pollinisation, recouvrir le sol de matériaux inertes, implanter un couvert végétal compétitif, sensibiliser votre entourage et tondre régulièrement la pelouse.

Pour plus de détails sur la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux, visitez : <https://poumonquebec.ca/sante-pulmonaire/environnement/allergies-herbe-a-poux/>

Information au
1888 POUMON9
1888 768-6669



Association pulmonaire du Québec

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Contrôler et prévenir

Il est possible de diminuer la prolifération de cette mauvaise herbe, il suffit de **l'arracher et de prévenir sa repousse.**

- Déraciner** cette herbe avant sa période de pollinisation qui débute fin juillet;
- Recouvrir le sol** de matériaux inertes tels du paillis ou des copeaux de bois;
- Planter un couvert végétal compétitif** tel que le tréfle, le gazon, etc.;
- Sensibiliser** votre entourage;
- Tondre régulièrement la pelouse.** La tondre uniformément, principalement en bordure du terrain, en s'assurant de garnir les coins dénudés.

DEUX DATES À RETENIR POUR LA TONTE DE LA PELOUSE :

MI-JUILLET
MI-AOÛT

Voilà autant de moyens de contrôler et de prévenir l'apparition de cette mauvaise herbe!

ALLERGIES ET SYMPTÔMES

Le pollen de l'herbe à poux stimule une panoplie de réactions allergiques qui se manifestent par différents symptômes dont :

- L'irritation et l'écoulement nasal ;
- Les éternuements à répétition ;
- Les yeux rouges, enflés et larmoyants ;
- La congestion des sinus ;
- Les problèmes respiratoires.

Subir ces symptômes provoque beaucoup d'inconfort et diminue considérablement la qualité de vie des personnes atteintes.

Dans le cas d'une personne souffrant d'une maladie pulmonaire telle que l'asthme et souffrant également d'allergies, les symptômes peuvent être encore plus graves, pouvant conduire jusqu'à une crise d'asthme.

1-888-POUMON9
(1-888-768-6669)

herbapoux.ca



Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 - volet santé du gouvernement du Québec.



Tout l'été!

L'HERBE À POUX

Un fléau pour la santé de milliers de Québécois



Ce qu'il faut savoir!



herbapoux.ca

L'HERBE À POUX

L'herbe à poux est une plante vivace et envahissante qui perturbe près d'un million de Québécois et Québécoises au cours de la saison estivale.

Dès la mi-juillet, les fleurs laissent s'envoler dans l'air des millions de grains de pollen dont la majorité voyagent dans un rayon de 1 km. La pollinisation s'étend jusqu'à la mi-octobre, soit aux premières gelées du sol.

IDENTIFIER

Où la trouver?

On retrouve principalement cette plante sur les bordures de routes et trottoirs, sur les terrains en construction et les terrains vagues. Elle pousse proche de zones déboisées.

Pendant le mois de juillet, la plante se garnit de petites fleurs vertes, parfois jaunâtres, regroupées en forme d'épi au sommet des tiges



La hauteur varie entre 5 cm et 1,5 m

Le feuillage très découpé ressemble à celui de la carotte

La tige est ferme, poilue et d'un vert grisâtre qui rougit à la floraison

Les racines sont courtes et faciles à arracher

L'HERBE À POUX
Elle est sans danger au toucher.

SAVIEZ-VOUS QUE...

1 PERSONNE SUR 8 est allergique à l'herbe à poux au Québec.

75% DES ALLERGIES aux pollens sont causées par l'herbe à poux.

Un plant d'herbe à poux peut produire jusqu'à **3000 GRAINES** de semences qui peuvent survivre jusqu'à **40 ANS** dans le sol.

Psssst! Sachez différencier l'herbe à poux de l'herbe à puce.

L'HERBE À PUCE

Son contact avec la peau provoque aussitôt des démangeaisons cutanées.



ANIMAUX DE COMPAGNIE ET BON VOISINAGE

Saviez-vous que dans notre belle municipalité de Neuville on compte environ cinq cents (500) chiens répertoriés ?

Afin de cohabiter en harmonie avec nos copains sur pattes, voici quelques rappels importants aux propriétaires de chien.

- Vos toutous doivent posséder une licence d'enregistrement, renouvelable à chaque année, auprès de la Société protectrice des animaux (SPA) <https://spa.quebec.ca/services/licence/>;
- Un maximum de trois (3) animaux domestiques (chien et chat) est autorisé par habitation ;
- Votre chien doit rester en laisse EN TOUT TEMPS. Vous devez être en mesure de maîtriser et rester en contrôle de votre animal ;
- Les chiens de vingt kilogrammes (20kg (quarante-quatre livres (44lbs)) et plus doivent être munis

d'un harnais ou d'un licou auquel est attaché une laisse d'une longueur maximale de 1.85 mètres ;

- N'oubliez pas vos petits sacs lorsque vous marchez dans un endroit public. Il est de votre responsabilité de ramasser les excréments de votre compagnon poilu. Restons fiers de notre belle ville propre et esthétique ;
- Un chien qui jappe sans cesse peut irriter les voisins. Si c'est le cas du vôtre, envisagez des cours de dressage afin de régler ce comportement nuisible pour la paix des autres ;
- Si votre terrain n'est pas clôturé, même à la maison, votre chien doit être attaché à une longue laisse. Il faut garder en tête que certaines personnes craignent les chiens et qu'un chien en fuite peut provoquer une frousse considérable.

En gros, la réglementation municipale ne fait que reprendre les

normes de civisme habituelles afin que vous, votre chien et vos concitoyens puissiez bénéficier d'un milieu de vie agréable. Pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme de la Ville de Neuville ou consulter le site Internet de la ville sous l'onglet « Règlementation municipale ».



Vous pouvez consulter le guide d'application du règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes pour la mise en place d'un encadrement concernant les chiens : Attacher son chien selon la nouvelle réglementation provinciale P-38.002, r. 1

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/obligations/encadrement-chiens/GM_application_loi_encadrement_chiens_MAPAQ.pdf

BERCE DU CAUCASE ET BERCE LAINEUSE : EN CONNAISSEZ-VOUS LES DIFFÉRENCES?

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et nuisible pour l'environnement. En plus de perturber l'équilibre des écosystèmes qu'elle envahit, elle est dangereuse pour la santé humaine. Elle est souvent confondue avec la berce laineuse, qui est une espèce indigène au Québec, qui n'est pas envahissante et qui ne pose pas de risque pour l'environnement, la santé ou l'économie. Sa sève peut toutefois causer des dermatites bénignes.

Sachez comment différencier les deux espèces en consultant la fiche d'identification accessible via notre site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Plusieurs autres plantes indigènes du Québec peuvent également être confondues avec la berce du Caucase. Référez-vous au site du MELCC pour connaître les caractéristiques à observer afin de les différencier : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>

Vous avez besoin d'aide d'identification additionnelle? Contactez les experts de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC). Ils se feront un plaisir de vous aider. info@cbjc.org ou 418-875-1120.



Berce du Caucase, Source MELCC

FEUX À CIEL OUVERT ET FEUX D'ARTIFICES



Feux à ciel ouvert interdits en tout temps (sans pare-étincelle)

SAUF SUR OBTENTION D'UN PERMIS

Sera émis en collaboration avec l'indice de danger d'incendie émit par la SOPFEU;

La demande doit être réalisée sur les heures de bureau, au moins trois (3) jours avant le brûlage, en communiquant avec le service de prévention des incendies au stonge@villededonnacona.com ou au 418-285-4811 poste 2.

Vous êtes responsable de vos fumées, vous devez vous assurer de ne pas créer une nuisance au voisinage et aux voies de circulation (même avec un foyer mini d'un pare-étincelle /sans permis).

Nul ne peut brûler : gazon, feuilles, déchets, plastique, pneus, bois traité, peinture, teinture, vernis... (même avec un foyer muni d'un pare-étincelle /sans permis).

Pour l'émission du permis de brûlage à ciel ouvert nous avons besoin de/du :

- L'adresse où se tiendra le brûlage, dimensions du feu et matières à brûler;
- L'autorisation du propriétaire des lieux;
- Nom de la personne présente sur le lieu tout le long du brûlage;
- Numéro de téléphone (il doit être rejoignable en tout temps par la centrale 911 sans quoi les pompiers seront déplacés sur les lieux) ...

ATTENTION! Bien qu'il ne soit pas nécessaire de demander un permis lorsque vous possédez un pare-étincelle, vous devez garder une distance sécuritaire de trois mètres (3m) de tout



Feux d'artifice familiaux interdits en tout temps

SAUF SUR OBTENTION D'UN PERMIS

Sera émis en collaboration avec l'indice de danger d'incendie émit par la SOPFEU;

La demande doit être réalisée sur les heures de bureau, au moins quinze (15) jours avant l'évènement, en communiquant avec le service de prévention des incendies au stonge@villededonnacona.com ou au 418 285-4811 poste 2.

Vous êtes responsable des retombées.

Nul ne peut allumer des feux d'artifice : à l'intérieur d'un bâtiment, dans les rues / parcs / terrains de jeux...

Pour l'émission du permis, vous devez :

- Être âgé de 18 ans et +;
- Utiliser des feux d'artifice destinés à usage récréatif pour le grand public;
- Avoir un terrain sans combustible (bâtiment, arbre, etc.) de 30m X 30m (visite des lieux);
- Avoir l'autorisation du propriétaire et/ou voisin(s) si des retombées risquent de s'y rendre;
- Nous donner l'heure de l'allumage;
- Tenir les spectateurs à plus de vingt mètres (20 m);
- Avoir un extincteur ou une hose à jardin.

ATTENTION! Pièces pyrotechniques à grands déploiement demande un dossier complet, informez-vous auprès de nous!

Bonne saison, votre service incendie!

Fête nationale du Québec

PARC DE LA FAMILLE
DE NEUVILLE

24 JUIN 2025



FÊTE FAMILIALE | 13H À 16H30

JEUX GONFLABLES | ATELIER DE BULLES GÉANTES | BUS ARCADE | JEUX GÉANTS
ET ANIMÉS | MAQUILLAGE POUR ENFANTS | PERSONNAGE AMBULANT &
MASCOTTES PAT PATROUILLE | UNITÉ MOBILE 0-5 ANS | PHOTOBOTH |
ORGANISMES DU MILIEU | MAGICIEN | MUR D'ESCALADE |
JEU D'ÉVASION EN REMORQUE | BAR À FRIANDISES MDJ \$ | CAMIONS DE RUE \$

14H - PORTES OUVERTES DES POMPIERS

16H30 - SPECTACLE FABULATION, BULLE, CIRQUE ET MAGIE

LA VEILLÉE | 17H À 21H30

BUS ARCADE | JEU D'ÉVASION EN REMORQUE | JEUX GÉANTS & ANIMÉS
CAMIONS DE RUE \$ | BAR À FRIANDISES MDJ \$ | **14H** - BAR \$

18H - CHANSONNIER EN DUO

19H15 - DISCOURS PROTOCOLAIRE

19H30 - GROUPE DE MUSIQUE LA BERLUE

21H15 - FEUX D'ARTIFICE

21H30 - FERMETURE

Neuville

SNQC

Société nationale des Québécois
et des Québécoises de la Capitale

En partenariat avec :

Québec

LA FÊTE NATIONALE À NEUVILLE MARDI 24 JUIN 2025 | 13H À 21H30

Début
des activités

13H

OUVERTE DU SITE

Atelier bulles géantes
Magie ambulante
Mascottes & personnage
Unité mobile 0-5 ans
Maquillage pour enfants
Jeux gonflables
Mur d'escalade mobile
Organismes communautaires
Bus arcade
Jeux géants & animés
Jeu d'évasion en remorque
Photobooth
Bar à friandises MDJ \$
Camions de rue \$
(Pizzeria Paquet, Chumros, Packwood Café)

Fin
des activités

15H

16H

16H

16H

16H

16H30

16H30

16H30

21H

21H

21H

21H

21H

21H30



14H

Portes ouvertes des pompiers
Ouverture du bar \$

16H

16H30

SPECTACLE POUR ENFANTS

Spectacle Fabulation (bulle, cirque et magie)

17H15

18H

MUSIQUE D'AMBIANCE

Nathalie & Yves par l'École de Musique Denys-Arcand

19H15

DISCOURS PROTOCOLAIRE

19H30

SPECTACLE DE MUSIQUE

Groupe La Berlue

21H15

FEUX D'ARTIFICE

21H30

FERMETURE DU SITE



Bonne
Fête
nationale
du
Québec!

CAMP DE JOUR 2025 – IL ÉTAIT UNE FOIS !



Il ne reste que quelques jours avant la fin de l'année scolaire, ce qui veut dire que vos enfants retrouveront très bientôt notre superbe équipe d'animation du camp de jour!

Notre équipe travaille, depuis plusieurs semaines, sur la planification de l'été et elle est fin prête à faire vivre à vos enfants un été dont ils se souviendront longtemps! Sachez que notre priorité est d'offrir une programmation remplie d'activités diversifiées et inclusives aux enfants dans un environnement sécuritaire et de qualité.

NOUVEAUTÉ

Suivez nos aventures tout l'été directement sur notre nouvelle page destinée au camp de jour de Neuville.

Les parents dont les enfants sont inscrits au camp de jour devraient avoir reçu, par courriel, le Guide du parent qui détient toutes les informations importantes concernant le fonctionnement de notre camp de jour.

Si vous n'avez pas reçu notre courriel, veuillez communiquer avec Maxime Matte, au mmatte@ville.neuville.qc.ca ou au 418 876-2280 poste 240.

Bon été à tous!

BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS



Un été autour du monde

Le Club de lecture jeunesse est de retour cet été !

Tu as entre 5 et 12 ans ? Viens t'inscrire à la bibliothèque dès le 16 juin pour participer à une aventure de lecture passionnante.

Du 25 juin au 22 août, lis des livres, explore de nouveaux mondes... et gagne des récompenses !

Chaque lecteur recevra un passeport de lecture pour suivre ses lectures.

Pour chaque livre lu, tu obtiens un coupon de participation aux tirages local et régional du Réseau.

Et ce n'est pas tout ! À chaque tranche de 5 livres, choisis une petite surprise.

Viens vivre un été rempli d'histoires et de découvertes !

L'activité gratuite qui animera votre été : Le Sentier des Contes 2025

Avec votre imagination, embarquez dans un avion à la découverte de l'album jeunesse « Partir de loin » signé par Caroline Dawson et Mauréen Poignonec.

Participez en famille ou entre amis à cette activité extérieure pour explorer, pas à pas, cette œuvre sur des panneaux placés le long du sentier dans le parc derrière le presbytère. Une façon ludique et originale de lire un livre en plein air et de découvrir une histoire passionnante!



Vente de livres usagés jusqu'à la fin juin

Envie de garnir votre bibliothèque à petit prix ? Venez faire un tour à la bibliothèque pour profiter de notre vente de livres usagés.

Contribution volontaire et ce, jusqu'à la fin de juin.

Faites de belles trouvailles tout en soutenant votre bibliothèque !

Le bricolage du mois... tout l'été !

Bonne nouvelle : le bricolage du mois sera offert pendant toute la période estivale.

Toujours la même formule : un panier de matériel disponible au comptoir pour créer à votre rythme.

Pour les petits et grands qui aiment bricoler et laisser libre cours à leur imagination.

Passez nous voir pour un moment créatif à la bibliothèque et sans oublier les casse-têtes, les lego, les coloriages!

Bibliothèque Félicité-Anger (suite)

On recrute des bénévoles

Vous avez un peu de temps et l'envie de vous impliquer dans votre communauté? Rejoignez l'équipe dynamique de la bibliothèque !

Que ce soit pour donner un coup de main au comptoir ou participer aux tâches essentielles au bon fonctionnement de la bibliothèque, il est possible de devenir bénévole en tout temps. Il suffit de laisser votre nom au comptoir, et nous vous contacterons avec plaisir.

Fin des classes : pensez à rapporter vos livres !

Avec l'arrivée des vacances, nous vous rappelons qu'il est important de rapporter tous les livres empruntés à la bibliothèque, y compris ceux empruntés par les enfants lors de visites scolaires.

Merci de respecter les délais d'emprunt : cela permet à d'autres lecteurs de profiter à leur tour de nos beaux livres.

La chute à livres est accessible en tout temps, juste devant l'église, pour faciliter les retours.

Heures d'ouverture estivales de la bibliothèque

Les heures d'ouverture demeurent les mêmes pendant tout l'été. Venez nous rendre visite et profiter d'un bon moment à la bibliothèque.

Horaire régulier :

- Lundi au vendredi : 13 h à 15 h 30
- Mardi matin : 10 h à midi
- Lundi et mercredi soir : 18 h 30 à 20 h 30
- Samedi : 9 h à midi

Au plaisir de vous accueillir tout l'été !

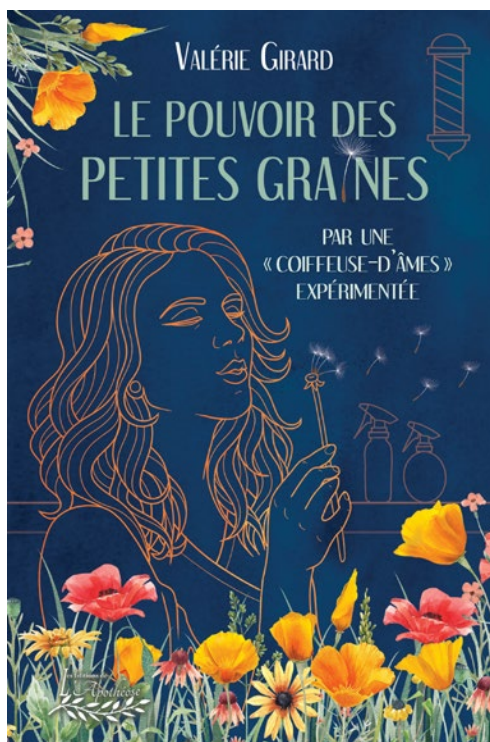
Notre bibliothèque, c'est bien plus que des livres... c'est un lieu de vie !

En étant abonné à la bibliothèque, vous ouvrez la porte à un monde de possibilités :

- Faire du télétravail dans un environnement calme et accueillant;
- Jouer à des jeux de société en famille ou entre amis;
- Accéder à une multitude de collections et services en ligne;
- Profiter de la carte MUSÉO (octobre à mai) pour visiter gratuitement plusieurs musées de la région;
- Emprunter des livres provenant d'autres bibliothèques du Réseau CNCA;
- Découvrir des expositions variées tout au long de l'année.

Notre bibliothèque, c'est un espace pour se ressourcer, s'informer et s'impliquer. C'est un lieu d'accueil, de rencontre intergénérationnelle et interculturelle. C'est un peu chez nous. On s'y sent bien alors cet été, viens faire ton tour à la bibliothèque.

Amène ton monde... et passe un bon moment avec nous !



Lancement du livre "Le pouvoir des petites graines"

**Mercredi 9 Juillet 2025,
18h45 à 20h30**

**Bibliothèque Félicité-Angers (Église)
704 des Érables, Neuville**

**Possibilité de vous procurer un livre sur place
au coût de 21\$ (Taxes incluses)**

**Veuillez confirmer votre présence d'ici le
20 juin à Valérie par Messenger ou
courriel à : valouegirard@hotmail.com**



21 JUIN 2025

Venez célébrer nos 10 ans !

Bands live
Menu spécial
Bières exclusives



287 des Érables, Neuville, G0A 2R0

LES FÊTES
gourmandes
de Neuville

21 AU 24
AOÛT 2025

propulsées par
 Desjardins



60 EXPOSANTS

BOUFFE DISTILLERIES MICROBRASSERIES

COMBATS DES CHEFS ATELIERS CULINAIRES

DÉGUSTATIONS PRODUITS DU TERROIR

DÉMONSTRATION BBQ FRANQUETTE

PROGRAMMATION MUSICALE

LE FAMEUX DUELING PIANOS DE LA BROCHE À FOIN

PHIL LAUZON · LBA BAND

ACTIVITÉS FAMILIALES



Passeports et
billets en vente à

FGDN.CA



50% de rabais
avec le code
GOA 2R0

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE

La Société d'histoire a tenu son assemblée générale le 25 avril dernier afin de présenter son bilan financier, les activités réalisées et celles à venir. De plus, une conférence sur les grands traits d'histoire de Neuville a été donnée par monsieur Denis Angers, historien émérite.

Visite guidée à l'église en 2025

Encore cette année, un guide sera à l'église pour faire visiter ces lieux historiques où on y retrouve, entre autres, les vingt-sept (27) toiles d'Antoine Plamondon, peintre célèbre et 1er maire de Neuville, le Baldaquin de 1695 et unique au Québec et le gisant du Christ dans le tombeau qui se retrouve sous l'autel qui a été réalisé par le réputé sculpteur Henri Angers, né à Neuville. Les visites se feront du 25 juin au 17 août, du mercredi au dimanche, et de 10h à 16h.

Presbytère et local de la Société (Nouvel horaire)

Nous vous invitons à venir nous visiter au Presbytère, datant de 1715, pour découvrir les lieux, venir flâner dans nos belles collections de livres et de photos et voir notre exposition en devenir sur différents artefacts. Nouvel horaire pour mieux vous servir :

- Le mercredi et jeudi de 9h30 à 12h et 13h30 à 16h30 ;
- Le vendredi de 13h30 à 16h30 ;
- Le samedi de 13h à 16h30.
- Ouverture sur demande au 418 876-0000.

Renouvellement de la cotisation ou adhésion

En juin, c'est le moment pour renouveler la cotisation au coût de dix dollars (10\$) pour les membres réguliers et vingt-cinq dollars (25\$) pour les entreprises et organismes. Cette cotisation vous permet de recevoir deux éditions de notre bulletin Le Chemin du Roy, obtenir un rabais de vingt pourcent (20%) sur les publications existantes, participer gratuitement aux conférences et avoir accès à des sites généalogiques. Vous recevrez un avis par courriel ou la poste. Vous pouvez payer comptant

ou par chèque au local, par la poste ou par virement Interac au shnnouvelles@gmail.com.

Conférence le 26 septembre à 19h30 à l'église

Lors des Journées de la Culture se tiendra une conférence sur le passage des québécois lors du débarquement en Normandie pendant la seconde guerre mondiale. Elle sera donnée par Frédéric Smith, historien et auteur reconnu.

Fleur et oiseau emblématique de Neuville

En cette belle période qui débute, soulignons que la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf a identifié la fleur et l'oiseau emblématique pour chacune des villes de notre région. Pour de plus amples informations consulter leur site Internet : <https://www.sheportneuf.org/route-des-fleurs/>. Voici pour Neuville



Enfin, nous vous rappelons que vous pouvez naviguer sur notre site Internet : www.histoireneuville.com pour consulter divers renseignements sur l'origine de Neuville, la généalogie et les anciens bulletins. Nous avons aussi une page Facebook à notre nom pour faciliter les échanges. De plus, vous pouvez nous écrire par courriel histoireneuville@globetrotter.net pour tout renseignement ou adhésion ou au 418 876-0000.

Au plaisir de vous voir et passez un bel été rempli de joie et de repos.

Pierre Gagné
Société d'Histoire de Neuville

SOIRÉE POÉSIE ET DE LA CHANSON

La Société d'histoire de Neuville vous invite à sa 26^e Soirée de Poésie et de chansons de la Fête Nationale du Québec qui sera présentée ce lundi 23 juin 2025 à la sacristie de l'église Saint-François-de-Sales de Neuville à compter de 19h30.


Venez encourager nos artistes et vivre de bons moments de fierté et de plaisir ! Il y aura également tirage de prix de présence.

Fête des oiseaux

21 Juin 2025

Réserve naturelle du Marais Léon-Provancher

Au programme :

- Observation d'oiseaux
- Initiation à la photographie aviaire
- Rencontre avec des oiseaux de proie
- Visites guidées
- Fabrications de nichoirs 
- Kiosques éducatifs
- Expo photos

»»» Détails et inscriptions :
www.provancher.org



 **Toute la journée de 6h à 17h**

 **Entrée gratuite**
(sauf fabrication de nichoirs 35\$)

 **Nourriture et breuvages**
sur place

151 rue des Ilets, Neuville

info@provancher.org
418 554-8636



CLUB FADOQ – L'OASIS DE NEUVILLE



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

Voici venue la belle saison, au programme le jeu de pétanque qui se pratiquera le lundi et mardi soir à 19h sur le nouveau terrain aménagé près de l'hôtel de ville. La responsable de l'activité est madame Madeleine Lamothe et vous pouvez la rejoindre au 418 876-3613 pour faire partie de ce regroupement estival.

L'activité Molcky

Malgré la température fraîche, la saison a débuté le mercredi 21 mai dernier. Nous vous attendons vers 13 h 15 pour être prêts à commencer à 13 h 30. Pour la première fois, j'apprécierais recevoir la confirmation de celles et ceux qui pensent être présents.

Micheline Bernier 418 876-0046

En septembre et octobre prochains, le club reprendra ses activités régulières, incluant les activités spéciales, tels que les soupers et soirées. Nous vous informerons dès que la programmation sera établie.

Pour devenir membre du club, le coût de la carte est de trente dollars (30\$) pour un an et de cinquante-cinq dollars (55\$) pour deux (2) ans, elle vous donne droit à une multitude de rabais locaux et régionaux.

Le conseil d'administration du club se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Claude Trépanier, président
Club FADOQ – L'Oasis de Neuville
418 876-2692



Halo 
ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE
Accompagner avec coeur

Gens de Neuville, le Halo a besoin de vous !

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour notre service d'accompagnement transport:

- rendez-vous médicaux;
- accompagnement pour des services essentiels.

Vous recevrez une compensation de 0,54\$ du kilomètre.

Vous avez du temps libre, vous aimez conduire, contactez-nous.

vieassociative@lehalo.ca - 418 285-2935/117 - www.lehalo.ca



Service d'aide à la recherche de logement

Votre logement ne vous convient plus ou votre situation vous oblige à déménager?



Qu'importe la raison, le SARL est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches. Nous pouvons vous aider.

Contactez-nous:
sarl@omhgp.com
418 284-0016, poste 107



Avis aux patients de la clinique

Le Dr Félix Fournier-Pampalon, chiropraticien, est le cessionnaire des dossiers du Dr Georges Lepage, chiropraticien, à la suite de sa retraite du 1^{er} avril 2025

Votre dossier demeure donc au même endroit, c'est-à-dire :

578 QC-138, Neuville QC G0A 2R0

Heures d'ouverture :

- Lundi : 12h à 20h
- Mardi : 10h à 17h
- Mercredi : 9h à 20h
- Jeudi : 10h à 18h
- Vendredi : 9h à 12h

Pour toute information, n'hésitez pas à nous appeler ou à consulter notre site web

(418) 876-2050
cliniquechiropratiquedeneuille.com

LES TROUVAILLES DE LINE

Chers clients, veuillez prendre note que le comptoir vestimentaire « Les Trouvailles de Line » fermera ses portes jeudi le 19 juin à 20 h et les réouvrira jeudi le 21 août à 9 h. Lors de sa réouverture le comptoir vous offrira sa marchandise d'automne.



Au cours de la période estivale, nous continuons à recueillir vos dons. Vous pourrez les déposer dans les cloches de récupération situées du côté Est du comptoir « Les Trouvailles de Line », à l'entrée du stationnement du Marais-Léon-Provancher, ainsi qu'à la station libre-service Harnois située à l'intersection des routes 138 et 365. Merci de votre soutien qui nous permet de poursuivre notre mission de venir en aide aux personnes dans le besoin habitant à Neuville.

L'équipe des bénévoles vous souhaitent un excellent été.

Pour vendre, acheter ou investir, contactez-moi !
Pour connaître la valeur de votre propriété 🏠



Sébastien Audet
Courtier immobilier résidentiel

Saudet@viacapitale.com 418-806-3933



Éric Lortie Arpenteur-Géomètre inc.

Éric Lortie, A.-G.



Membre de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
GOA 1LO

Tél. : 418 285-3252
eric@lortieag.com

ASSOCIATION DU JUMELAGE DE NEUVILLE



Chères Neuvilleises
Chers Neuvilleois

Quelle extraordinaire
expérience nous avons

vécu en septembre 2024, pour souligner dignement le 40^{ème} anniversaire du Jumelage de Neuville de Poitou, France, avec Neuville de Portneuf, Québec. Nous en garderons des souvenirs mémorables.

La tradition du jumelage se poursuivra et reprendra le rythme quasi régulier de nos échanges, soit une rencontre aux deux (2) ans, après une interruption de trois (3) ans due à la pandémie. Ainsi, notre prochaine visite en terre Française est prévue pour 2026.

Le Comité Français a déjà déterminé la date de la cérémonie d'accueil, soit le 5 juin 2026. Le séjour de base se déroule sur une période d'une dizaine de jours consécutifs. Évidemment, plusieurs souhaitent allonger leur séjour, soit avant ou après, ou bien aux deux moments, question de bonifier le temps en Europe. Vos jumeleurs Français pourront vous aider à enrichir votre séjour si vous le souhaitez.

Comme la planification est le mot clé de ce processus de jumelage, nous souhaitons à ce moment-ci vous rappeler qu'il est possible pour toute personne intéressée, de s'inscrire à ce jumelage. Vous serez accueillis par des hôtes d'une amabilité exceptionnelle et vous vivrez des moments uniques de partage, et d'amitié que je qualifierais d'inconditionnelle.

Si cette aventure humaine, culturelle et touristique vous intéresse, n'hésitez pas à contacter une des personnes des Comités Neuvilleois 2024 et 2026 pour obtenir des informations supplémentaires, et vous inscrire, si vous êtes partants.

Pour vous informer, vous pouvez contacter soit,

Bernard Gagnon :
gagnon.bernard1@icloud.com

Simon Julien :
simon.julien52@gmail.com

Louise Morel :
lmvivre@gmail.com

Roger Plamondon :
rplamondon31@gmail.com

Jean-Pierre Soucy :
jeanpsoucy@icloud.com



Samedi 7 juin à 10h00
La poule qui lit

Spectacle pour les petits,
et les grands qui les accompagnent !

Samedis 14 et 21 juin à 9h30 à 12h

Ateliers artistiques et artisanat

Dessin, bricolage, forge, vannerie, terre, tricot

Vendredi 27 juin à 20h00

Veillée aux étoiles

L'été au Vieux Couvent de Neuville

JUN - JUILLET

Dans la beauté du jardin
et du soir qui tombe
chant,
marionnettes,
poésie
et autres histoires

Dimanche 29 juin à 10h
Collation des enfants

Dégustation de biscuits et
d'histoires dans le jardin
du Vieux Couvent !



Dimanche 6 juillet à 9h30
Déjeuner sur l'herbe

Pour la 4^{ème} année le déjeuner
Paroles et Musique s'invite au jardin !
en collaboration avec Vues de Neuville



652 rue des Érables GOA 2R0 Neuville
tél : 418 876-2209
info@espaceartnature.com
espace art nature au vieux couvent



Neuville

Activités gratuites
Contribution
à votre bon coeur

Apportez votre
chaise
Activités à
l'intérieur
en cas de pluie



COOPÉRATION INTERNATIONALE

FÊTE DES OISEAUX ET FÊTE NATIONALE

Pendant le mois de juin, deux magnifiques événements organisés à Neuville sont prévus ! Les jeunes de la coopération seront présents pour offrir des services, de la nourriture et faire du bénévolat !

- Fête des oiseaux : Samedi le 21 juin 2025, de 7h à 17h, au Marais Provancher de Neuville.
- Fête Nationale : Mardi le 24 juin 2025, de 13h à 21h30, au préau et au parc de la Ville de Neuville.

Venez nous encourager !!!



VIE À LA MDJ



FÊTE DE FIN D'ANNÉE ET FIN DU PROJET RELÈVE

La Maison des jeunes vous invite à célébrer la fin de l'année scolaire le vendredi 20 juin dès 15h15 sous le préau dans le parc de la Famille. Au menu, activités sportives, nourriture et plusieurs autres surprises vous attendent. Pour plus de détails, visitez les réseaux sociaux de la MDJ quelques semaines avant l'événement.

Bienvenue à tous; enfants, ados, familles et amis !

Veillez noter que l'événement mettra fin au projet relève jusqu'au mois de septembre prochain.

Bienvenue à tous !!!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Maison des Jeunes BGC de Neuville invite ses membres, ainsi que la population neuvilloise, à prendre part à son Assemblée générale Annuelle qui se déroulera à la MDJ le 16 juillet 2025 dès 18h. Ce sera l'occasion de visiter les différents kiosques interactifs, discuter avec les animatrices-intervenantes et échanger sur les orientations pour la prochaine année. Des bouchées et des breuvages seront offerts sur place. Merci de nous confirmer votre présence via les différents moyens de nous joindre mentionnés ci-dessous. Bienvenue à tous !



NOUS JOINDRE

- 📍 786 rue des Érables, Neuville
- ☎ 418-876-1030
- ✉ equipe.mdjn@hotmail.com
- 🌐 <https://mdjneuville.com>
- 📷 [mdj_bgc_neuville](https://www.instagram.com/mdj_bgc_neuville)
- 📘 MDJ BGC Neuville

ÉQUIPE

- Léonie Blackburn
Chargée de projets
- Léa Bourbeau
Animatrice-intervenante
- Christine Gagné
Directrice
- Bianka Paquin
Animatrice-intervenante
- Sidney Mackay
Animatrice-intervenante

HORAIRE

L'horaire estival de la MDJ pour les 12 à 17 ans sera publié sur nos réseaux sociaux et notre site internet lorsque les jeunes se seront prononcés à ce sujet ! Nous conservons l'horaire actuel jusqu'à la fin du projet relève !

230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280
Télécopieur : 418 876-3349

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca
Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Pour communiquer avec les services et locaux municipaux, composez le 418 876-2280 et faites le numéro de poste.

Loisirs et culture poste 225

Urbanisme et environnement poste 223

Travaux publics poste 228

Sécurité incendie poste 232

Finances poste 221

Urgence travaux publics 418 564-4851

SPA de Québec 418 527-9104

Locaux municipaux

Bibliothèque poste 301
Félicité-Angers

Centre Maurice-Côté poste 302

Pavillon-Réserve naturelle
du Marais-Léon-Provancher poste 307

Site d'enfouissement 418 876-2714

Horaire de l'hôtel de ville

Lundi, mardi 8 h à 12 h et
et jeudi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

PRÉVENTION SUICIDE

1 866 277-3553

Aide de proximité

Neuville se souvient 418 873-5512

Maison des jeunes de Neuville 418 876-1030

Les Trouvailles de Line 418 876-3061

Société d'histoire 418 876-0000



Bernard Gaudreau

Maire

maire@ville.neuville.qc.ca

- Préfet de la MRC
- Membre d'office de tous les comités de la Ville
- Comité exécutif
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Président du conseil d'administration de la Régie Verte



Simon Sheehy

Conseiller siège n° 1

ssheehy@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité exécutif
- Vie communautaire
- Journal municipal, site Web et médias sociaux
- Dossier accès au fleuve
- Dossier des loisirs
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Luc Delisle

Conseiller siège n° 2

ldelisle@ville.neuville.qc.ca

- Maire suppléant
- Comité exécutif
- Dossier des aîné(e)s
- Dossier accès au fleuve
- Sécurité civile et mesures d'urgence
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Anne-Sophie Paquet

Conseillère siège n° 3

aspaquet@ville.neuville.qc.ca

- Dossier agroalimentaire
- Comité exécutif
- Fêtes gourmandes
- Ressources humaines
- Dossier des loisirs



Denise Thibault

Conseillère siège n° 4

dthibault@ville.neuville.qc.ca

- Bibliothèque municipale
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Développement culturel
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Vie communautaire
- Ressources humaines
- Office municipal d'habitation du Grand Portneuf



Serge Beaulieu

Conseiller siège n° 5

sbeaulieu@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Sécurité incendie
- Infrastructures municipales et publiques
- Travaux publics
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Projets structurants



Luc Bertrand

Conseiller siège n° 6

lbertrand@ville.neuville.qc.ca

- Travaux publics
- Sécurité incendie
- Sécurité routière
- Fêtes gourmandes
- Projets structurants
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Lundi, 8 septembre 2025

Date de parution : Mardi, 23 septembre 2025

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité.

PROGRAMMATION estivale 2025 GRATUIT

BORDÉE PAR LA MUSIQUE

17 juillet | Joyeux Calvaire
Hommage aux Cowboys Fringants

- Scène extérieure à l'arrière de la Salle des Fêtes
- Apportez votre chaise

7 août | Something New
Hommage aux Beatles

- Service de bar (\$)
- Début du spectacle 19 h 30

COURS EN PLEIN AIR

- Tous les mercredis du 25 juin au 27 août 2025
- Sous le préau du parc de la Famille
- Venez découvrir nos cours de la programmation régulière
- Tous les cours sont dès 18 h 30 !

25 juin | Pound

2 juillet | Zumba

9 juillet | Danse Orientale

16 juillet | Création artistique familiale

23 juillet | Power Yoga

30 juillet | Swing

6 août | Danse Country Pop

13 août | Tango / Sociale

20 août | Pas de cours – Fêtes gourmandes

27 août | HiïT

CINÉMA EN PLEIN AIR

31 juillet 2025

Le film présenté est :
Sens dessus dessous 2

- Sous le préau du Parc de la Famille
- Ouverture du site dès 19 h 30
- Représentation dès 20 h
- Apportez vos chaises et vos doudous

Neuville